



CONCEPT DE FORMATION POSTGRADUÉE

POUR LE SPÉCIALISTE EN ANGIOLOGIE

Service d'Angiologie, CHUV, Lausanne

1. Nom et catégorie du centre de formation ainsi que le nom du responsable

Service d'Angiologie, Département de Médecine, CHUV, Lausanne
Centre de formation de catégorie A
Responsable : Prof. Lucia Mazzolai, médecin cheffe de service

2. Formateurs

- Prof. Lucia Mazzolai, médecin cheffe de service, FMH en médecine interne et FMH en angiologie. Responsabilité: direction du programme, angiologie générale, consultation de thrombose, coordination de l'enseignement et de la recherche.
- MER Dr Michèle Depairon, médecin adjointe, FMH en médecine interne et FMH en angiologie. Responsabilité: angiologie générale, lymphologie.
- Dr Luca Calanca, médecin hospitalier, FMH en médecine interne et FMH en angiologie. Responsabilité: angiologie générale, Echo-Doppler, réadaptation vasculaire
- Dr Philippe Kern, médecin associé à temps partiel, FMH en médecine interne et FMH en angiologie. Responsabilité: phlébologie interventionnelle.
- Dr Thierry Merminod, médecin associé à temps partiel, FMH en angiologie. Responsabilité: phlébologie interventionnelle.
- Les chefs de clinique du service

3. Structure et caractéristiques spécifiques du centre de formation

Le service d'angiologie assure la prise en charge des patients hospitalisés et ambulatoires présentant une pathologie vasculaire périphérique des veines, des artères, des lymphatiques ou de la microcirculation. En termes de services, l'angiologie offre des prestations médicales (consultations), techniques (examens vasculaires), d'analyse (examens de laboratoire) et de traitement (phlébologie interventionnelle et drainage lymphatique).

Le Service d'Angiologie du CHUV effectue quelques 16'000 consultations par année. Ces dernières sont réparties de manière assez équilibrée entre patients ambulatoires et patients hospitalisés. Le service effectue quelques 25'000 examens vasculaires/an. Le nombre d'interventions pour le traitement de l'insuffisance veineuse des membres inférieurs s'élève à environ 300/an.

La prise en charge des patients vasculaires est complexe et sollicite souvent une démarche multidisciplinaire faisant appel aux compétences de différentes spécialités comme notamment l'angiologie, la chirurgie vasculaire et la radiologie interventionnelle. Dans ce contexte, le service d'angiologie du CHUV collabore étroitement avec les services de chirurgie cardiovasculaire, chirurgie thoracique et vasculaire et l'unité de radiologie interventionnelle dans la prise en charge pluridisciplinaire des patients vasculaires.

Les médecins assistants participent à la consultation d'angiologie pour des patients hospitalisés et ambulatoires selon les horaires du service, de 08h00 à 18h00. Après trois mois d'activité à 100%, ils prennent part aux piquets des week-ends et jours fériés, ayant comme référent disponible un chef de clinique ou un médecin cadre.

Le contenu de la formation post-graduée comporte l'ensemble des points mentionnés à la rubrique correspondante du règlement de la FMH. Au cours de sa formation post-graduée, le médecin assistant acquiert des connaissances approfondies de la physiopathologie des maladies vasculaires, leur diagnostic, prise en charge, suivi et traitement; il maîtrise l'examen clinique vasculaire ainsi que la saisie d'une anamnèse vasculaire. Pendant leurs années de formation, les médecins assistants maîtrisent la réalisation et l'interprétation des examens suivants:

- Doppler, pléthysmographie, mesure des pressions d'O₂ transcutanées
- Echo-Doppler des artères à destinée cérébrale
- Echo-Doppler des artères périphériques et viscérales
- Echo-Doppler des veines périphériques et viscérales
- Capillaroscopie
- Tests d'effort

Les médecins assistants acquièrent également les aptitudes techniques suivantes:

- Sclérothérapie, phlébectomie, Laser endoveineux et échoscclérose des varices

Durant leur rotation dans le service, tous les assistants en formation effectuent le nombre minimum requis d'exams Duplex (>800 exams) dans les quatre territoires vasculaires : artères et veines périphériques, vaisseaux abdominaux, aorte et troncs supra-aortiques dont au moins 100 dans chacun des territoires.

Les médecins assistants participent activement aux consultations spécialisées suivantes :

- Consultation de thrombose (diagnostic, prise en charge, suivi, clinique d'anticoagulation, natel de garde thrombose)
- Consultation de lymphologie (diagnostic, suivi, traitement)
- Consultation de phlébologie (diagnostic, suivi, traitement)

Les médecins du service participent activement aux colloques multidisciplinaires dont plusieurs sont coordonnés par le service d'angiologie :

- Colloque hebdomadaire multidisciplinaire vasculaire et des pathologies aortiques
- Colloque hebdomadaire multidisciplinaire des maladies inflammatoires
- Colloque hebdomadaire multidisciplinaire d'accès d'hémodialyse
- Colloque mensuel multidisciplinaire de thrombose/thrombophilie
- Colloque mensuel multidisciplinaire des pathologies carotidiennes
- Colloque mensuel multidisciplinaire du pied à risque

En tant que collaborateur d'un service clinique universitaire, le médecin en formation participe à des projets de recherche. Il connaît les protocoles de recherche clinique et identifie les patients susceptibles d'être inclus dans les études. Il est l'auteur principal d'au moins une publication sous forme d'article original ou de revue.

4. Places de formation

En général, le Service d'Angiologie dispose de 2 places de formation pour la spécialité

5. Rapport formateur/médecin en formation

Rapport équilibré: 1/1 ;

Actuellement, le service d'angiologie compte une équipe constituée de 10 médecins et deux médecins agréés, 7 infirmières, 1 infirmière de recherche, 1 technicienne en examens vasculaires, 1 secrétaire de direction, 5 secrétaires médicales/réceptionnistes, 3 physiothérapeutes, 1 Ph.D, 2 diplômés en biologie et 4 laborantines. L'équipe est complétée par les stagiaires de l'école de laborantin(e)s ainsi que par des doctorants.

5. Description du programme théorique de la formation post-graduée

Les médecins en formation participent activement aux colloques suivants :

- colloques post-gradués du jeudi (state of the art, cas pratiques, thèmes choisis, journal club)
- colloques hebdomadaires du mardi (présentation de cas cliniques)
- journées de formation dans le cadre de FOCORAMA (programme de formation continue organisé de manière conjointe entre CHUV et HUG)
- colloques annuels de formation continue organisés par le service (4x/an)
- le congrès annuel de la société suisse d'angiologie ainsi que les cours de perfectionnement organisés dans le domaine des maladies vasculaires en Suisse et à l'étranger sont optionnels mais fortement recommandés.

6. Sélection des candidats pour la formation post-graduée

En fonction des besoins, la préférence est donnée aux candidats avec une formation en médecine interne portant un vif intérêt aux maladies vasculaires ainsi qu'à la recherche clinique. Les candidats sont auditionnés par les cadres du service.

L'entrée dans le service débute par un colloque de bienvenue, donnant aux nouveaux médecins en formation l'occasion de faire connaissance avec les collaborateurs du service. Le concept de formation est remis aux nouveaux assistants ainsi qu'un log-book qui permettra de suivre la progression de l'apprentissage et de consigner les remarques des deux parties.

L'évaluation du travail fourni et l'avancée de la formation ont lieu tous les six mois dans le cadre d'un entretien avec un chef de clinique et un médecin cadre ainsi qu'avec le chef du service à intervalles réguliers. Des consultations individuelles sont également organisées en vue d'une planification de carrière académique ou pratique.

7. «Contrat de formation post-graduée » pour des candidats en vue du titre FMH en angiologie (éventuel)

N'existe pas encore en pratique à Lausanne



8. « Log Book »

Afin d'assurer une formation post-graduée équilibrée et complète, un "Log Book" contenant des informations relatives à l'apprentissage des aptitudes est remis au médecin assistant au début de sa formation. Le but de ce journal est la comptabilisation du nombre d'examens spécialisés effectués au cours de la formation post-graduée.